



Ce document vous est présenté par le

Syndicat des attachés des administrations parisiennes

ANNALES 2015 DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL DU PRINCIPALAT

I - QUESTIONS SUR LA FONCTION PUBLIQUE ET LE DROIT ADMINISTRATIF

Le décret de 1999 sur la Fonction publique.

La suppression du statut de fonctionnaire.

Comment définir la mobilité dans la fonction publique ?

Quels sont les corps soumis à l'obligation de mobilité ?

Pensez-vous que la mobilité devrait être obligatoire pour tous les fonctionnaires ?

Qu'est-ce que le droit de retrait ?

Parmi les obligations des fonctionnaires, laquelle est la moins respectée ?

Que pensez-vous de l'obligation d'obéissance hiérarchique ?

Les contractuels sont-ils soumis à l'obéissance hiérarchique ?

Le refus d'obéissance hiérarchique est-il encadré ?

L'ordre illégal.

Le pouvoir fonctionnel et l'autorité hiérarchique.

L'obligation de résultat dans la fonction publique.

La pénibilité dans la fonction publique.

Le code des marchés publics : quelle simplification ?

Les enjeux des marchés publics.

La programmation des marchés publics.

Le non-respect des marchés publics : quelles pénalités ?

Marchés publics : différence avec DSP.

Donner exemple de DSP.

Les partenariats public/privé.

L'accord PPCR.

Que pouvez-vous dire du RPP ?

L'économie circulaire.

Les professions juridiques en France.

La mise en accessibilité des bâtiments dans le cadre de la loi de 2005 sur le handicap.

Les médailles du travail.

L'intéressement collectif dans la fonction publique.

II - QUESTIONS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Développer la notion de développement durable (évoquée par le candidat) ainsi que celle de modernisation.

Illustration des politiques publiques de développement durable que le candidat trouve exemplaires.

Le nouveau rôle de la région en matière de politique de l'emploi.

La mission du Grand Paris à la Ville.

Les co-financements et la Métropole du Grand Paris.

Évolution des politiques de prévention dans le cadre de la Métropole du Grand Paris.

Le sport et la Métropole du Grand Paris.

Quels changements pour les agents va entraîner la construction de la grande métropole ?

Quelles relations Paris entretient-elle avec les villes limitrophes ?

La notion de territoire dans le cadre du Grand Paris.

Ville et département de Paris-5 strates (commune, établissement publics territoriaux, département, Métropole, région). Le(s)quel(s) supprimer ?

Le maintien de l'existence du département de Paris.

Comment expliquez-vous qu'en France on ait une culture de l'affrontement plutôt qu'une culture du partenariat ?

La cotisation sur la valeur ajoutée.

Les expulsions locatives : une nécessité pour les collectivités locales propriétaires ou les offices ?

La GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) dans l'entreprise et dans l'administration.

Le numérique et l'administration.

Les emprunts toxiques des communes.

III - QUESTIONS SUR LA VILLE DE PARIS SON FONCTIONNEMENT SES INSTITUTIONS

La spécificité du statut parisien.

Les corps d'administrations parisiennes.

Quelles sont les grandes orientations stratégiques de l'actuelle mandature ?

Le budget de la Ville.

Les recettes de la Ville.

Le budget participatif.

Quelle analyse de la politique de sécurité de la Ville de Paris et quelle politique pourrait être mise en place ?

En quoi consiste la réforme du nouveau Paris solidaire ?

Quel est le budget global du CASVP ? Quels en sont les principaux postes de dépense ?

Le CASVP et l'aide facultative : un gouffre financier ?

Quels moyens met le CASVP dans le maintien à domicile ?

Peut-on adapter les logements de personnes âgées ? Combien cela coûte-t-il ?

L'aide à domicile.

Les relations de la Ville de Paris avec l'association en charge de la gestion des œuvres sociales (Agospap) ? Quels moyens d'action par rapport à l'association ?

Réviser la carte des arrondissements de Paris.

Quels enjeux pour les DGS de demain ?

Le 14^{ème} arrondissement en deux mots.

Comment se passe la concertation autour des travaux dans un arrondissement ? Quel type de concertation avec les parisiens ?

La démocratie locale à Paris.

Intérêt des comités de quartier.

Les moyens offerts aux bibliothèques sont-ils suffisants ?

La modification des cycles de travail dans les bibliothèques. Quelles procédures pour y arriver ?

Le contrat objectif et performance.

La labellisation Qualiparis

L'agence parisienne du climat.

La COP 21, quelles actions concrètes à la Ville.

La transition écologique à Paris. La CPCU, la géothermie à Paris.

L'assistance informatique de proximité.

Professionnaliser les achats à la Ville.

Le rôle des CSP.

Le tramway à Paris.

Les mineurs étrangers isolés à Paris.

Les impôts locaux, le blocage des taux.

Densifier Paris par de nouveaux logements : bonne réponse à la demande d'offre ?

Les tours à Paris.

L'aide au logement privé à Paris.

300 immeubles en copropriété dégradés ou insalubres à Paris. Que fait-on ? Qui fait quoi ?

Le droit de préemption immobilière du maire.

La « no go zone » de Saint-Blaise (Paris 20^{ème}).

Déménager dans un quartier sensible.

La mixité sociale dans le logement.

La participation des usagers au sport.

La sous-utilisation des stades à Paris.

Pourquoi les piscines sont-elles souvent fermées au moment où on peut y aller ?

Les piscines sont-elles rentables ?

Améliorer l'intranet de la Ville.

Les réseaux sociaux, quelle utilité pour la Ville ?

Le futur établissement public de la restauration scolaire.

Les enjeux des caisses des écoles.

La gestion des personnels dans les caisses des écoles

Le gaspillage alimentaire.

Les contrôles alimentaires dans les écoles.

Les repas communautaristes dans les écoles.

La réforme des CASPE : une préfiguration pour fusionner la DASCO et la DFPE ?

La réforme des CASPE : le volet petite enfance.

Quelles directions peuvent le mieux accompagner le changement ?

La fonction communication n'est-elle pas trop éclatée à la Ville ?

Les cours municipaux pour adultes.

Les PVP (professeurs de la Ville de Paris) ont-ils encore une pertinence ?

Les conservatoires municipaux de la Ville.

La Préfecture de Police.

IV – QUESTIONS RH MANAGERIALES et ORGANISATIONNELLES

Pensez-vous que le mode de management des équipes de sécurité est transposable aux équipes administratives ?

En tant que manager, comment motivez-vous vos équipes, avec quels leviers ?

Comment faites-vous pour valoriser vos agents ?

Comment apprécier le mérite de vos agents ?

La qualité de vie au travail.

Comment préparer l'entretien d'évaluation ?

Les objectifs d'un bureau de formation.

La formation : outil de management ?

L'absentéisme aux sessions de formation.

La plan de formation à la Ville : obligations légales et application concrète.

Le bon manager délègue-t-il et comment ?

Comment gérez-vous un conflit de nature personnelle – et non professionnelle – entre deux agents ?

Mettre en œuvre une décision que l'on n'approuve pas.

Les injonctions paradoxales et le fonctionnement des services.

Quelles simplifications pour votre service ou votre activité ?

Changement et innovation.

Efficacité et efficience.

Qu'est-ce que le travail collaboratif ?

Quelles sanctions à la Ville ?

Le harcèlement moral.

Qu'attend de vous votre N+1 ?

Qu'attendent de vous vos N-1 ?

Les risques professionnels à la Ville de Paris.

Comment prévenir les risques psycho-sociaux ?

À quoi sert le médecin de prévention ? A-t-il un lien avec les RPS ?

Quelles mesures sont prises dans votre direction en termes de prévention des risques d'accident du travail ?

La reconversion et le reclassement des agents.

Le reclassement des agents inaptes.

Réduire les effectifs à travail constant.

Intérêt de l'action sociale dans le cadre de la fonction RH.
Les instances de concertation à la Ville. La fin des paritarismes à la Ville.
Les mises en cause collective de la hiérarchie : pétitions, grèves ...
La place du dialogue social à la Ville.
A quoi servent les organisations syndicales ?
Quelles sont les OS représentatives de la Ville de Paris ?
Le taux de syndicalisation en France.
Comment avez-vous associé les OS à votre projet ?
Faut-il associer les partenaires sociaux dans tous les cas de figure ?
Tout peut-il se négocier ? Qu'est-ce qui ne se négocie pas ?
Le rôle des CT de directions.
Donner des indicateurs de contrôle de gestion.
Expliquer la finalité du contrôle de gestion.
Les primes à la Ville.
L'expérience de la mairie de Suresnes (en 2015) sur les primes (prime au rendement).
Le télétravail.
L'apprentissage à la Ville.
Avec quel tableau de bord suivez-vous la fonction nettoyage ?
Distinction entre modernisation et bonne organisation ?
Comment se situe votre direction par rapport aux autres directions en termes d'absentéisme ?
La lutte contre l'absentéisme à la DPE et à la DFPE.
On vous signale un cas de maltraitance dans un établissement placé sous votre autorité : comment réagissez-vous ?
Peut-on faire converger les attentes du public et celles du personnel ? Jusqu'où faut-il aller en termes de convergence ?
Qu'est-ce qu'un bon DGS ? Ses compétences ? Son rôle vis-à-vis des élus ?
Quelles sont les responsabilités du cadre (DGS) envers les agents qu'il encadre ?
Les nouveaux logiciels à la Ville : comment vaincre la résistance au changement.
Travailler les équipes pour un redéploiement.
Moderniser la gestion des RH à la Ville.
La politique de l'emploi à la Ville.
Les métiers où la Ville a du mal à recruter.
Les nouveaux métiers à Paris.
Être contractuel à la Ville.
Pourquoi travailler en mairie d'arrondissement ?
Diminuer la masse salariale : les pistes.

Le protocole âge et génération.
 L'accueil des nouveaux agents à la Ville.
 L'accueil du public. La fonction accueil est-elle réservée au plus mauvais ?
 Le logement des agents municipaux.
 Valoriser le travail des éboueurs.
 Être éboueur à vie, est-ce possible ?
 Les étrennes aux éboueurs.
 Les différentes primes aux éboueurs.
 Les contrats de collaborateurs d'élus.
 La charte de déontologie.
 Une charte de management à la Ville ?
 La rémunération des fonctionnaires au mérite.
 L'alcoolisme des agents : maladie ou aspect social.
 Les usagers de la voirie.

V – QUESTIONS SUR LA CARRIERE DU CANDIDAT

Si vous n'étiez pas fonctionnaire, qu'auriez-vous fait ?
 Pourquoi entrer dans la fonction publique ?
 Quel est votre projet professionnel ?
 Quel est le fil rouge de votre vie professionnelle ?
 Votre carrière dans dix ans.
 Vos trois qualités professionnelles.
 Les valeurs professionnelles.
 Votre plus grande difficulté, votre plus grande réussite ?
 Votre situation de management la plus difficile.
 Dans quelle situation professionnelle êtes-vous le moins à l'aise ?
 Dans quel domaine avez-vous le plus progressé ?
 Un projet transversal que vous avez piloté ?
 Les défis de votre vie professionnelle.
 Vos passions.
 Quel intérêt de travailler au service des espaces verts ?
 De quel type de profil d'attaché la Ville de Paris a-t-elle besoin aujourd'hui ?
 Vos conseils concrets pour un attaché débutant.
 Quelles propositions pour faire évoluer les conditions de travail des attachés ?

Quatre questions à votre prédécesseur ?
 Qu'apporterez-vous de plus à la Ville en étant principal ?
 Quelles responsabilités pour un attaché principal ?
 Qu'est-ce qui fait la valeur d'un principal ?
 Votre première semaine de principal dans votre nouvelle affectation.
 Quel type d'encadrant êtes-vous ?
 La journée de travail de l'encadrant.
 La légitimité d'un encadrant.
 Combien de personnes encadrez-vous ?
 Manager des cadres, est-ce plus difficile ?
 Prendre une mesure contraire à la réglementation ou à son éthique personnelle.
 Vérifiez-vous les curriculum vitae des vacataires quand vous les embauchez ?
 Encadrer une équipe de terrain.
 La reconnaissance envers les agents.
 Pourquoi changer des méthodes qui ont fait leurs preuves ?
 Être détaché quel intérêt ? Quelles expérience si tel a été votre cas ?
 Envisagez-vous un détachement ?
 Pourquoi intégrer la Ville après un détachement ?
 Obliger à une mobilité dans le secteur privé.

VI – AUTRES QUESTIONS

Comment augmenter sa rémunération dans la fonction publique ?
 Le terme « stratégique » est employé à tort et à travers, existe-t-il du « non-stratégique » ?
 Les prévisions budgétaires de votre service et leur exécution.
 400 millions d'euros d'économie à trouver par an selon Mme Hidalgo. Quelles pistes pour le budget parisien ?
 Quelles sont les pistes d'économies budgétaires envisageables pour la Ville de Paris dans le cadre de contraintes budgétaires ?
 Les demandes d'intervention en faveur d'un fournisseur dans le cadre d'un marché public.
 Quelles modalités doit adopter un cadre pour lire toutes les informations qu'il reçoit ?
 L'ouverture des mairies au-delà des horaires traditionnels.
 Paris est-elle une ville sale ?
 30.000 corbeilles à Paris dans la rue pour un Paris propre. Comment sanctionner les incivilités ?

La propreté en régie : une meilleure gestion ?

La privatisation du « balai » à la propreté ?

4.000 sans-abri à Paris, pourquoi ?

Paris et l'accueil des réfugiés (de Syrie notamment), réminiscence des problèmes(Roms).

Les colis alimentaires ou la boîte de chocolats en fin d'année, quelle utilité ?

Le musée de la Ville le plus intéressant pour vous.

La fréquentation des musées : quelles politiques pour faire venir un public populaire ?

Les attentats terroristes et les lieux choisis : un contre-exemple de mixité sociale.

L'uberisation de la société.

La loi Macron.

Remarques

Les questions qui reviennent de façon récurrente, sous des formulations variées :

- fonction publique et droit administratif : le statut du fonctionnaire et son évolution, la gestion du service public, les marchés publics et leurs enjeux.
- les politiques publiques : la Métropole du Grand Paris (les changements induits, ses rapports avec Paris et la Région), les politiques de développement durable.
- Ville de Paris, fonctionnement et institutions : les grands projets de la mandature, la politique du logement, le budget, la démocratie locale, les différentes réformes dans les directions et services.
- RH, management et organisation : le dialogue social, les leviers de motivation des équipes encadrées, l'absentéisme, les RPS, la modernisation des RH à la Ville, l'éthique professionnelle.
- Carrière du candidat : retour d'expérience sur une situation managériale, le projet professionnel, la projection dans un poste de principal, l'adaptabilité au changement.

Statistiques 2015

Pour 482 attachés promouvables, 133 inscrits, 120 présents, 36 reçus (dans 15 directions différentes ainsi qu'au CASVP, un agent en caisse des écoles et trois agents détachés hors des administrations parisiennes).

Le ratio promu/promouvables est donc supérieur à 7 % (7,47 %). Par rapport aux collègues présents à l'épreuve, ce sont 30 % qui ont été reçus.

Vous pourrez retrouver sur notre site le rapport présenté par le président du jury, Monsieur Philippe Blanchard, inspecteur général honoraire de l'inspection générale des affaires sociales.